

## Rémunération du dirigeant mandataire social

### Rémunération au titre de l'exercice 2015

Le Conseil d'administration, réuni le 18 février 2016, a arrêté, sur proposition du Comité des mandataires et des rémunérations, la part variable à verser au titre de l'exercice 2015 à Monsieur Hubert Sagnières, Président-Directeur Général.

A titre de rappel :

- la part variable cible au titre de l'exercice 2015 avait été fixée à 800 000 € (objectifs atteints à 100 %). En fonction du degré de réalisation des objectifs, cette part variable pouvait varier de 0 à 2 fois le montant cible.
- La part variable au titre de l'exercice 2015 était basée pour 80 % sur des objectifs financiers et pour 20 % sur des objectifs personnels avec la décomposition suivante :
  - 40 % sur un objectif de croissance organique avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond situé à 80 % ;
  - 30 % sur un objectif de bénéfice net par action retraité avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond situé à 66 % ;
  - 10 % sur un objectif de croissance par acquisition organique<sup>1</sup> avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond situé à 18 % ;
- 20 % sur 3 objectifs personnels liés à la stratégie de l'entreprise, évalués de 0% à 36%. Les objectifs fixés pour l'exercice 2015 portaient sur le développement de la stratégie de la division Solaire et Readers, l'organisation de la direction du groupe et, dans un contexte de développement rapide, la consolidation de la culture de Groupe qui est un facteur clé de sa réussite.

Après examen de la réalisation desdits objectifs, il ressort que la part variable de Monsieur Hubert Sagnières s'établit à 168,8 % du montant cible, soit 1 350 400 euros.

-----  
<sup>1</sup> Acquisitions et partenariats signés en 2015

Le tableau ci-après récapitule les rémunérations dues à Monsieur Hubert Sagnières au titre de l'exercice 2015 :

	<b>Hubert Sagnières</b> Président-Directeur général
Rémunération fixe	800 000 €
Rémunération variable due au titre de 2015	1 350 400 €

Le tableau ci-après donne le détail du calcul de la part variable 2015 :

P		R		P x R	P x R x cible en €
Poids	Nature	Échelle d'évaluation	% réalisation	% réalisation pondéré	Réalisation en montant
30%	BNPA retraité	0 à 220 %	196%	58,8%	470 400 €
40%	Croissance organique	0 à 200 %	140%	56,0%	448 000 €
10%	Croissance par acquisition organique	0 à 180 %	180%	18,0%	144 000 €
20%	Facteur personnel	0 à 180 %	180%	36,0%	288 000 €
<b>100%</b>				<b>168,8%</b>	<b>1 350 400 €</b>

Pour mémoire, Essilor International a réalisé en 2015 :

- ↗ un bénéfice net par action ajusté (non retraité) de 3,57 € ;
- ↗ une croissance organique de 4,6 % ;
- ↗ et 19 acquisitions organiques équivalant à un chiffre d'affaires annuel de 214 millions d'euros.

Le niveau de réalisation requis pour ces objectifs a été établi de façon précise, exigeante et rigoureuse mais ne saurait être rendu public pour des raisons de confidentialité : Essilor International étant une société cotée, opérant dans un seul métier, l'optique ophtalmique (contrairement à ses concurrents), il apparaît préjudiciable, pour la bonne exécution de la stratégie, de communiquer ces éléments de mesure d'évaluation de la performance.

En ce qui concerne les objectifs personnels, et en particulier l'objectif portant sur la consolidation de la culture du groupe, le Comité des mandataires et des rémunérations a pris connaissance des résultats d'une enquête d'opinion réalisée auprès des employés du groupe et constaté l'amélioration des résultats par rapport à la précédente édition (+ 5 points de taux de satisfaction). Le Comité a également souligné la bonne exécution

des 2 autres objectifs personnels fixés pour 2015 (stratégie de l'activité Sun & Reader et évolution de l'organisation du groupe).

## Rémunérations 2016

Lors de sa réunion du 18 février 2016, le Conseil d'administration a décidé, sur proposition du Comité des mandataires et des rémunérations, de conserver en 2016 une structure de la rémunération variable identique à celle de l'exercice 2015.

### *A propos d'Essilor*

*Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique. De la conception à la fabrication, le groupe élabore de larges gammes de verres pour corriger et protéger la vue. Sa mission est d'améliorer la vision pour améliorer la vie. Ainsi, le groupe consacre plus de 200 millions d'euros par an à la recherche et à l'innovation pour proposer des produits toujours plus performants. Ses marques phares sont Varilux®, Crizal®, Transitions®, Eyezen™, Xperio®, Foster Grant®, Bolon™ et Costa®. Essilor développe et commercialise également des équipements, des instruments et des services destinés aux professionnels de l'optique.*

*Essilor a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de plus de 6,7 milliards d'euros en 2015 et emploie 61 000 collaborateurs. Le groupe, qui distribue ses produits dans plus d'une centaine de pays, dispose de 32 usines, de 490 laboratoires de prescription et centres de taillage-montage ainsi que de 5 centres de recherche et développement dans le monde. Pour plus d'informations, visitez le site [www.essilor.com](http://www.essilor.com).*

*L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.*

*Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EI:FP.*

-----  
**Relations Investisseurs et Communication Financière**

Tél. : +33 (0)1 49 77 42 16